

EPREUVE PONCTUELLE ORALE DE FRANÇAIS-HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC

CONSIGNES AUX CANDIDATS

Vous pouvez vous reporter :

- à l'arrêté du 3 avril 2019 – JO du 9 avril 2019 – BO spécial n°5 du 11 avril 2019.
- à l'arrêté du 30 août 2019-JO de 5 sept 2019- BO n°35 du 26 sept 20196 - BO n°24 du 13 juin 2024
- à l'arrêté du 23 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général.

1. Partie français: 3 mn d exposé et 7 mn d'entretien– sur 20 points

Vous proposez un oral continu d'environ **3 minutes** dans lequel vous présentez une réalisation, une expérience professionnelle ou une recherche en lien avec le métier. Vous pouvez, pour ce faire, vous appuyer sur tout support visuel, à votre convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.

L'entretien, qui n'excèdera pas **7 minutes**, permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour vous amener à prolonger et approfondir votre réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée, la dimension morale et civique peut être questionnée.

L'évaluation des compétences orales porte sur :

- la maîtrise de l'expression orale ;
- la durée et la clarté de l'exposé initial ;
- la compréhension des questions et la pertinence des réponses ;
- la qualité de l'évocation de la réalisation ou de l'expérience professionnelle choisie et de la réflexion sur le métier.

2. Partie Histoire- Géographie- EMC : 5 mn de préparation et 10 mn d'oral – sur 20 points

Le jour de l'épreuve vous présentez une liste de 6 documents que vous avez choisis : 2 en histoire (1 par thème), 2 en géographie (1 par thème), 2 en EMC (1 par thème).

Histoire	Géographie	Enseignement Moral et Civique
<ul style="list-style-type: none"> • La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique • La France et la construction européenne depuis 1950 	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces, transports et mobilités • Espaces urbains : acteurs et enjeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Droits, libertés et responsabilités • Cohésion et diversité dans une société démocratique

Vous tirez au sort le thème sur lequel vous serez interrogé. Vous préparez votre présentation pendant **5 minutes**.

Vous donnez le sens global, dégagez l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clés et des connaissances. Vous montrez votre maîtrise des repères chronologiques et spatiaux. En enseignement moral et civique, vous construisez et exprimez une argumentation cohérente et étayée en vous appuyant sur les repères et les notions du programme : vous explicitiez les valeurs de la République en jeu dans le document présenté.

L'examinateur vous pose ensuite des questions pour obtenir d'éventuelles précisions et vérifier vos acquis sur le thème étudié pendant une durée maximale de **10 minutes**.

Les critères d'évaluation de l'ensemble de l'épreuve sont les suivants :

- le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les évènements, les acteurs dans leur contexte ;
- le candidat donne le sens global du document ;
- le candidat fait preuve d'esprit critique face au document ;
- le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique ;
- le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel ;
- le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française ;
- le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).

Les documents que vous présentez doivent comporter un titre et être référencés : titre de l'ouvrage, éditeur, date de publication, page numérotée, date de consultation s'il provient d'un site internet.

La liste de documents est présentée selon le modèle suivant :

ACADEMIE DE LYON

NOM et Prénom du candidat :

Épreuve ponctuelle d'histoire-géographie-EMC au CAP.

Liste des documents présentés par le candidat :

Discipline/Enseignement - Thème du programme	Titre du document correspondant
1	
2	
3	
4	
5	
6	

Signature du professeur, du formateur ou de l'organisme de formation :

En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une liste non conforme, l'examinateur propose un document de secours à partir duquel vous présentez l'épreuve.